



## PLANNING PISCINE 2022-2023

JOUR	Créneaux	Couloirs Bassin sportif	Vestiaires garçons/ filles	Surveillance	Licenciés concernés
LUNDI	06h45 à 08h15	5- 6	A et B	CLUB ALBI TRIATHLON	Compétions et TOUS les loisirs adultes
LUNDI	19H45 à 21h00	5- 6	C impair D impair	VINCENT	Compétitions et loisirs PLUS Adultes <b>(sur sélection)</b> École de triathlon performance
MARDI	06h45 à 08h15	1-2-3	A et B	MÉLISANDE	Compétions et TOUS les loisirs adultes
MARDI	12h00 à 13h30	2	A et B	CLUB ALBI TRIATHLON	Compétitions et loisirs PLUS Adultes
JEUDI	06h45 à 08h15	1-2-3	A et B	MÉLISANDE	Compétions et TOUS les loisirs adultes
JEUDI	18h00 à 19h00	2-3	A et B	MÉLISANDE	Groupe découverte 1
JEUDI	19h00 à 20h00	5-6	A et B	MÉLISANDE	Groupe découverte 2
JEUDI	20h00 à 21h00	5-6	A et B	MÉLISANDE	Compétitions et loisirs PLUS Adultes <b>(sur sélection)</b> École de triathlon performance
VENDREDI	06h45 à 08h15	5- 6	A et B	CLUB ALBI TRIATHLON	Compétitions et loisirs PLUS Adultes
VENDREDI	12h00 à 13h30	2	A et B	MÉLISANDE	Compétions et TOUS les loisirs adultes
VENDREDI	21h00 à 22h30	1-2 (apprentissage)	A et B	JEAN LOUIS	Formation BNSSA
SAMEDI	09h00 à 11h00	5-6	A et B	CLUB ALBI TRIATHLON	<b>Compétitions et loisirs PLUS Adultes</b>
DIMANCHE	07h45 à 09h15	1-2-3  (apprentissage)	A et B	JEAN LOUIS ENCADREMENT CLUB	Formation BNSSA Compétions et TOUS les loisirs adultes Section santé

## CONSIGNES

- \* Les triathlètes **devront attendre impérativement l'accord du responsable d'encadrement ou surveillant pour entrer dans l'eau**. En cas de non respect de cette règle, le club ne sera pas tenu responsable en cas d'incident ou d'accident.
- \* Un encadrant devra être présent au niveau de la borne de l'accueil durant l'entrée aux vestiaires des licenciés.
- \* L'accès aux vestiaires sera possible dix minutes avant l'heure du créneau réservé, la sortie s'effectuera trente minutes au maximum après l'heure de fin du créneau réservé.
- \* Vestiaires A/ C impair pour les hommes
- \* Vestiaires B/D impair pour les femmes
- \* L'adhérent ne respectant pas les horaires ainsi que les couloirs prescrits par la convention, entraînera l'annulation par l'autorité compétente de la carte délivrée pour une période donnée ou définitivement le cas échéant.
- \*La carte encodée doit être présentée à chaque passage. En cas d'oubli de celle ci, votre accès sera refusé.
- \*Si votre carte n'a pas été remise à jour en début de saison ( avec le coupon délivré par le club), l'accès sera aussi refusé.
- \*Si pour n'importe quelle raison, la surveillance ne peut être assurée sur un créneau :celui est annulé, votre accès sera interdit. Vous devrez donc vous acquitter d'une entrée payante si le créneau se situe sur une période d'accès public.